

## Vigipol en bref

Le Syndicat mixte de protection du littoral breton, communément appelé Vigipol, a été créé suite à la marée noire de l'Amoco Cadiz pour rassembler les collectivités littorales victimes de la pollution, défendre leurs intérêts devant les tribunaux et obtenir réparation et indemnisation des dommages subis.

Aujourd'hui, fort de plus de 40 ans d'expérience, Vigipol rassemble 130 communes du littoral breton, les départements du Finistère, des Côtes d'Armor et de la Manche, ainsi que la région Bretagne et étend progressivement son action au niveau national. Vigipol défend les intérêts de ses adhérents face aux risques liés au trafic maritime au large des côtes, au travers de missions de prévention des accidents, de préparation des collectivités à la gestion des pollutions et de réparation des dommages.



## Relargage de l'épave du Tanio

Depuis le 15 novembre 2019, plusieurs dizaines d'oiseaux morts ou vivants se sont échoués sur la côte Nord de la Bretagne entre Plouguerneau (29) et le sillon de Talbert (22). Alerté par ce phénomène, Vigipol a pris attache avec la Ligue de Protection des Oiseaux et la préfecture maritime de l'Atlantique pour déterminer si cela revêtait un caractère préoccupant ou non et rechercher l'origine d'une éventuelle pollution. Vigipol a également demandé à toutes les communes littorales de la pointe du Finistère au sillon de Talbert de lui signaler tout oiseau présentant des traces d'hydrocarbures, mort ou vivant, retrouvé sur le littoral.

Hier soir, la préfecture maritime de l'Atlantique a communiqué sur l'origine du pétrole retrouvé sur des oiseaux échoués qui ont été analysés. Cet hydrocarbure pourrait provenir de l'épave du Tanio qui gît par 80 mètres de fond au large de l'île de Batz depuis avril 1980. Le préfet maritime a déjà diligenté divers moyens nautiques, aériens et satellitaires afin de relocaliser précisément l'épave et d'observer une éventuelle fuite au droit ou à proximité de l'épave. Aucune pollution par hydrocarbures n'a été observée jusqu'à présent ni en mer ni à terre. Les investigations sur l'épave vont se poursuivre pour évaluer les mesures qui pourraient s'avérer nécessaires.

À ce jour, nous ne sommes pas dans l'hypothèse d'un relargage massif d'hydrocarbures. Cependant, étant donné que plusieurs milliers de tonnes de pétrole restent emprisonnés dans les cuves du Tanio, il convient de rester vigilant afin de pouvoir détecter au plus vite toute trace de pollution. À cet effet, Vigipol poursuit sa collaboration avec la préfecture maritime, la LPO et le Cedre. Afin que nous puissions centraliser les informations qui remontent des communes et les transmettre à la préfecture maritime, nous demandons de continuer à nous signaler toute trace d'hydrocarbures ou tout oiseau mazouté mort ou vivant que les communes ou particuliers pourraient trouver sur le littoral.

